

## Documents relatifs à la carrière d'un instituteur. 1938-1962.

**Numéro d'inventaire** : 2012.03447 (1-6)

**Auteur(s)** : Jean Courtier

**Type de document** : manuscrit, tapuscrit

**Imprimeur** : Dubois & Bauer

**Date de création** : 1962

**Description** : 2 imprimés complétés à la main, 1 feuille manuscrite, 1 tapuscrit.

**Mesures** : hauteur : 210 mm ; largeur : 137 mm

**Mots-clés** : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

**Filière** : École primaire élémentaire

**Niveau** : Élémentaire

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Monsieur Courtié Jean.  
Directeur C.E.G.

Relevé du carnet de Suppliances:

octobre 1935 au 26 octobre 1935 <sup>12</sup> - Impasse des Epinettes 17<sup>e</sup>  
 janvier 1936 au 29 janvier 1936 8 - 81 rue M. Aupau, Levallois Perret  
 février 1936 au 26 février 1936 <sup>12</sup> - rue des Batignolles 17<sup>e</sup>  
 octobre 1936 au 9 novembre 1936 <sup>22</sup> - rue S. Blanc Dugny  
 novembre 1936 au 23 décembre 1936 - rue S. Lola St Ouen  
 janvier 1937 au 12 juillet 1937 - rue F. Buisson Clichy  
 29 octobre 1937 au 30 mars 1938 CAP - rue F. Buisson Clichy  
 4 avril 1938 au 26 avril 1938 - rue Blanqui St Ouen  
 27 avril 1938 au 28 juin 1938 - rue F. Buisson Clichy  
 10 octobre 1938 au 19 octobre 1938 - rue Blanqui St Ouen  
 20 décembre 1938 au 4 mars 1939 - rue d'Alsace 17 Clichy  
 13 mars 1939 au 12 juillet 1939 - rue d'Alsace 17 Clichy  
 6 novembre 1939 <sup>octobre 39 Cours complémentaire Jules Ferry à Clichy</sup> au 3 juin 1940 - rue F. Buisson Clichy  
 2 août 1940 au 14 sept 1940 - " " "  
 20 septembre 1940 au 30 juillet 1941 - " " "  
 soit 1549 jours ou 4 ans 3 mois 19 jours

Mobilisé du 6 juin au 22 juillet 40 -

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## PRÉFECTURE DE LA SEINE

PARIS, LE 23 Octobre 1962.

M. PETIT, Inspecteur de l'Enseignement Primaire de la Seine,  
42° Circonscription,

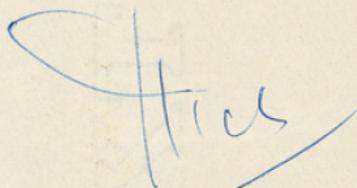
à Monsieur COURTIER.

*qui répond →  
à M. l'Inspecteur!!!*

Je regrette que vous ayez cru devoir, au sujet de l'élève PAREAU Gérard, alerter directement, à la date du 26 Septembre, Monsieur LOGEUX, Sous-chef du Service des Examens, mettant ainsi en cause votre collègue de Noisy, Monsieur WINKOPF.

En pareille circonstance, je vous prie de bien vouloir, d'abord me réserver de l'affaire qui, au surplus, selon les instructions de Monsieur le Directeur général - relevait de ma compétence.

L'Inspecteur de l'Enseignement Primaire :



M. PETIT

précise: ". toutes les demandes de changement d'affectation doivent être examinées par mes services qui sont, seuls, habilités à les accepter ou à les rejeter"

Je constate donc, en la circonstance, que c'est mon collègue qui, au contraire, me met ainsi personnellement en cause. J'en déduis qu'il est de mon droit de me justifier et je précise que l'incident dont on me rend responsable n'aurait pas eu lieu, si: Mr Winkopp: 1°- s'en était tenu à l'application stricte du règlement,  
2°- m'avait présenté une version exacte des faits.

Le directeur de l'école de garçons

Courtier

